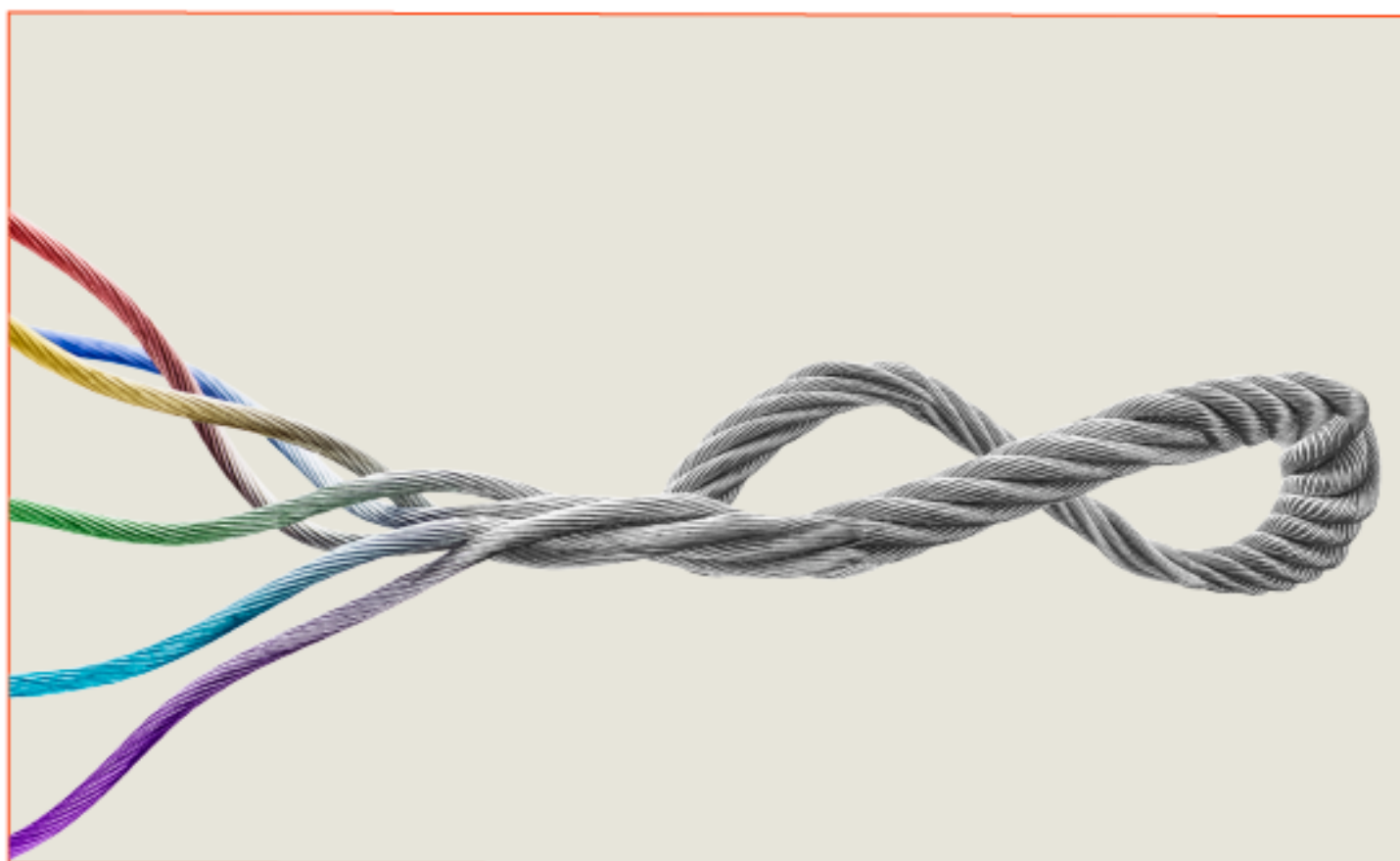


Panorama

Bulletin 2023-1

Éditorial
Perspectives
Dossier
Autour du monde
Ressources



Renforçons le leadership des Services vétérinaires



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

bulletin.woah.org

En 2017, l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE) a adopté sa *Stratégie mondiale en faveur du bien-être animal* (Fig. 1 [A]). L'un des piliers de la Stratégie consiste à renforcer les capacités des Services vétérinaires dans ce domaine.

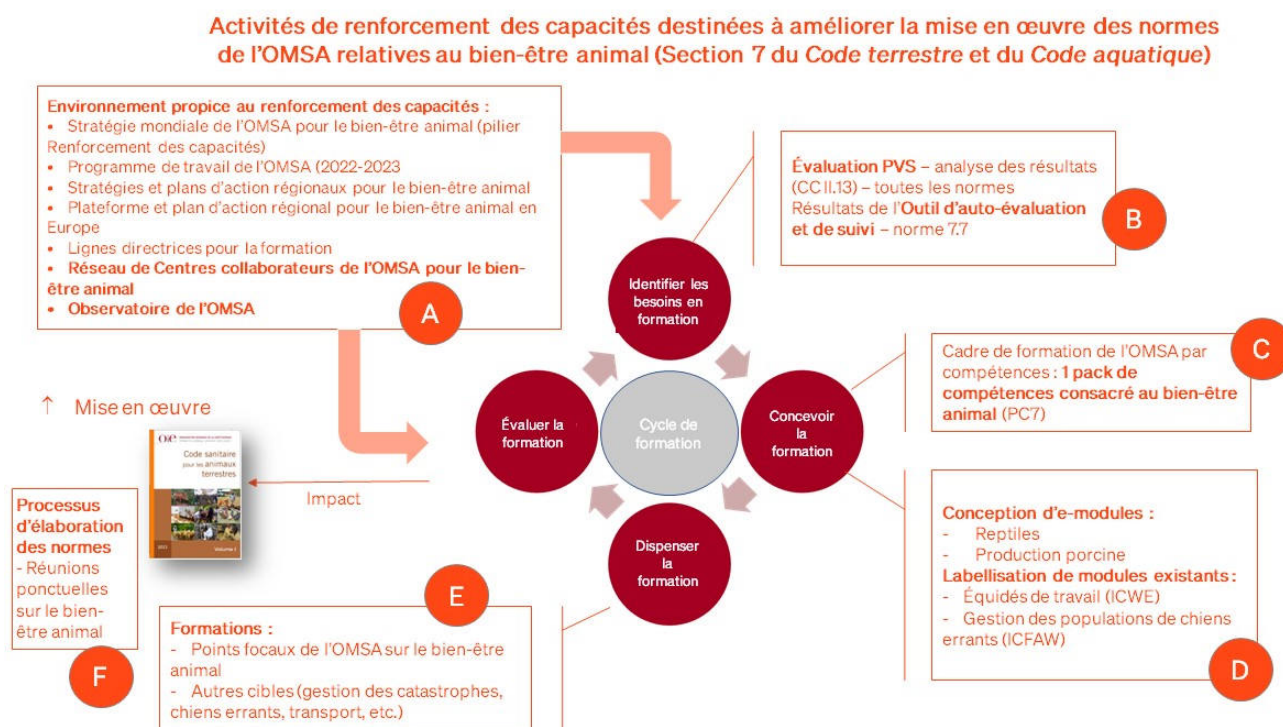


Fig. 1. Activités OMSA de renforcement des capacités pour améliorer la mise en œuvre des normes de bien-être animal

Le premier programme de travail élaboré pour concrétiser ce projet (2022-2023) vise à définir et prioriser des activités spécifiques de renforcement des capacités qui seront mises en œuvre au niveau des régions en mobilisant les instruments régionaux (stratégie régionale pour le bien-être animal et programme de travail associé et, dans le cas de l'Europe, plateforme régionale pour le bien-être animal (Fig. 1 [A])). Les Centres collaborateurs de l'OMSA pour le bien-être animal (Fig. 1 [A]), qui forment depuis peu un réseau mondial, seront associés activement à ces activités afin d'apporter le meilleur soutien possible aux Membres de l'OMSA et de promouvoir la diffusion des concepts relatifs au bien-être animal, en plus de contribuer à la mise en œuvre des normes de l'OMSA dans chaque pays.



Le Cadre de formation par compétences sur le bien-être animal est actuellement en préparation (Fig. 1 [C]), avec l'élaboration d'un document de cadrage destiné à fournir des orientations pour la conception des futurs modules d'e-learning sur ce sujet. Plusieurs e-modules sont déjà en chantier, couvrant la prise en compte du bien-être animal dans des contextes aussi divers que la mise à mort des reptiles, les systèmes de production porcine et le transport international d'animaux. D'autres e-modules et ressources émanant de partenaires reconnus (Fig. 1 [D]) seront mis à jour et également utilisés, parallèlement aux cours dispensés sous forme présentielle.

Des programmes sur mesure seront mis au point pour ces cours, sur la base des résultats des [évaluations PVS menées dans les pays](#) (par exemple au regard de la compétence critique II.13 relative au bien-être animal) et de l'Outil d'auto-évaluation et de suivi des population de chiens errants (Fig. 1 [B]) élaboré par l'OMSA pour mesurer le niveau de conformité des Services vétérinaires avec le [chapitre 7.7 du Code sanitaire pour les animaux terrestres sur la gestion des populations canines](#). Les cours couvriront les trois niveaux d'expertise (depuis les compétences dites « au premier jour » jusqu'au niveau expert), afin d'améliorer progressivement les capacités des Services vétérinaires en matière de bien-être animal. Les points focaux pour le bien-être animal bénéficieront de formations spécifiques deux fois par an, conçues pour encourager une participation plus active des Membres au processus d'élaboration des normes (Fig. 1 [E][F]). Ces activités bénéficieront des contributions d'autres initiatives de l'OMSA, dont l'[Observatoire](#), le [Processus PVS](#) et la [Plateforme pour la formation des Services vétérinaires](#).



Fig. 2. Séminaire des points focaux nationaux pour le bien-être animal, Lesotho, 2018. Activité de terrain menée conjointement avec la Coalition internationale sur les équidés de travail (ICWE) © Organisation mondiale de la santé animale / L. Stuardo



Fig. 3. Séminaire des points focaux nationaux pour le bien-être animal, Pays-Bas, 2019. Visite d'une zone de repos pour animaux en transit. © Organisation mondiale de la santé animale / L. Stuardo

<https://doi.org/10.20506/bull.2023.1.3383>

PERSPECTIVES

OPINIONS ET STRATÉGIES

Le renforcement des capacités dans le domaine du bien-être animal

Le bien-être animal, l'un des piliers du cadre de formation par compétences de l'Organisation mondiale de la santé animale

RÉSUMÉ

L'un des packs de compétences du Cadre de formation de l'OMSA sera entièrement consacré au bien-être animal. Il aura pour but de renforcer les capacités des Membres à mettre en œuvre les recommandations du Titre 7 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* et du *Code sanitaire pour les animaux aquatiques*.

MOTS-CLÉS

#bien-être animal, #enseignement, #formation, #norme internationale, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Processus PVS de l'OMSA, #renforcement des capacités, #Services vétérinaires.

AUTEURS

Nadège Leboucq ^{(1)*} & Leopoldo Stuardo ⁽²⁾

(1) Service du Renforcement des capacités, [Organisation mondiale de la santé animale \(OMSA\)](#).

(2) Service des Normes, [Organisation mondiale de la santé animale \(OMSA\)](#).

* Contact auteurs : [N. Leboucq](#).



© Getty Images

L'OMSA (fondée en tant qu'OIE) est une organisation mondiale qui agit pour garantir la santé des animaux dans le monde entier. Nous nous concentrons sur les complexités de la santé animale depuis 1924. Nous diffusons des informations sur les maladies animales et nous adoptons des stratégies scientifiques pour limiter leurs répercussions potentiellement négatives sur la société.

12, rue de Prony, 75017 Paris, France

Tel. +33 (0)1 44 15 18 88

Fax +33 (0)1 42 67 09 87

woah@woah.org

www.woah.org

Facebook : <https://www.facebook.com/worldanimalhealth>

Twitter : https://twitter.com/WOAH_Global

Instagram : <https://www.instagram.com/worldanimalhealth/>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/worldanimalhealth/>

YouTube : <https://www.youtube.com/c/WorldAnimalHealth>

Flickr : <https://www.flickr.com/photos/woah-photos/>

Version en ligne : bulletin.woah.org

© Organisation mondiale de la santé animale [02/2023]



**Organisation mondiale
de la santé animale**
Fondée en tant qu'OIE